

ARRETE N° 07/2023/AP

ARRETE DU MAIRE

Le Maire déléguée de LIVAROT, commune historique de LIVAROT-PAYS D'AUGE,

VU la loi 82.213 du 2 mars 1982, modifiée par la loi 82.623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le code de Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2211-1, L2212-2, L.2213-1 et L.2213-4,

VU le code de la voirie routière,

VU le code de la route et notamment ses articles R.44, R.225 et R.227,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 24 novembre 1967,

VU les arrêtés subséquents portant sur la modification ou la révision des parties 1 à 8 du livre Ide 1 'instruction susvisée, notamment l'arrêté du 16 février 1988,

VU la demande de Monsieur LEFEVRE Bruno, Directeur de la fromagerie Graindorge qui se trouve au 42 rue Général Leclerc à Livarot 14140 Livarot-Pays d'Auge qui sollicite la création de 23 places de stationnement et un marquage au sol devant son entreprise.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire, pour assurer la sécurité des visiteurs et des piétons de matérialiser les emplacements de stationnement au sol.

ARRETE

ARTICLE 1 : 23 places de stationnement sont créées devant la fromagerie Graindorge au 42 rue Général Leclerc à LIVAROT 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE.

ARTICLE 2 : Ces 23 places seront à cheval entre le trottoir et la chaussée au 42 rue Général Leclerc à LIVAROT pour assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.

ARTICLE 3 : Un marquage au sol sera effectué par les agents des services techniques de la commune de Livarot-Pays d'Auge pour matérialiser les places de stationnement.

ARTICLE 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Livarot,
- Monsieur le Chef de Police Municipale de Livarot-Pays d'Auge,
- Monsieur le Chef de Centre de la Caserne des Pompiers de Livarot.

Fait à LIVAROT-PAYS D'AUGE, le 28 Novembre 2023,

Le Maire déléguée de LIVAROT

Vanessa BONHOMME

